

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

☐ Coloured covers/
Couverture de couleur☐ Covers damaged/
Couverture endommagée☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur☒ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

☒ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

 Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

☐ Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

☐ Coloured pages/
Pages de couleur☐ Pages damaged/
Pages endommagées☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

☐ Pages detached/
Pages détachées☒ Showthrough/
Transparence

☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

☒ Continuous pagination/
Pagination continue

☐ Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

☐ Title page of issue/
Page de titre de la livraison

**Caption of issue/
Titre de départ de la livraison**

☐ Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

**This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.**

A horizontal number line is shown with labels at 10x, 12x, 14x, 16x, 18x, 20x, 22x, 24x, 26x, 28x, and 32x. The line is divided into segments by vertical tick marks. A bracket is drawn below the line, spanning from the 18x mark to the 20x mark.

VOL. 5.

MAI 1896

No. 5.

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,
Avec l'approbation de l'Ordinaire

Imprimées au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)
Rév. L. E. DUGUAY, Ptre., Gérant

ANNALES DU TRES-SAINT ROSAIRE

PUBLICATION MENSUELLE.—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant ;

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légendo.—Invention de la Sainte Croix.

I. La Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire.

II. Les Sanctuaires du T. S. Rosaire.

III. Reliques Insignes.

IV. Faveurs obtenues.

ABONNEMENT.—Payable à l'avance.—

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTINS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centins.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

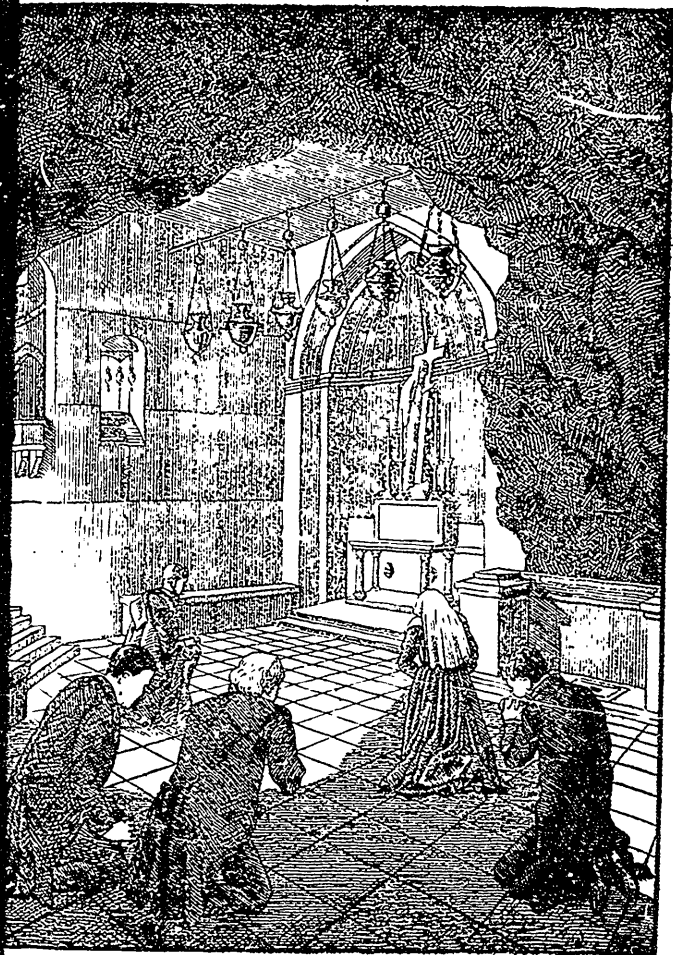
Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine, à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts; ils auront, en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DECLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ON NNALES DU T.-S. ROSAIRE



INVENTION DE LA SAINTE CROIX

I. ÉGÉNDE

Dans la Basilique du T. S. Sépulcre, en arrière du grand chœur des Grecs, on descend un vaste escalier de 29 marches, et on arrive dans l'église de Ste Hélène. Cette église, de style Byzantin, est en partie taillée dans le roc. C'est là que se tenait la Ste Impératrice, pendant que l'on pratiquait les fouilles pour retrouver la VRAIE CROIX. De cette église, on descend, par un escalier de 13 marches, taillé dans le roc et établi du côté de l'épître, et on arrive dans la

CHAPELLE FRANCISCaine DE L'INVENTION DE LA
SAINTÉ-CROIX.

Cette chapelle est très irrégulière ; elle mesure environ de 20 à 25 pieds dans son plus grand axe. Au premier coup d'œil, il est facile de voir que ce n'était autrefois qu'une citerne taillée dans le roc du Calvaire, à environ 80 pieds à l'Est du lieu du Crucifiement. (C'est dans cette citerne qu'on trouva la VRAIE CROIX du Sauveur.)

Cette chapelle n'a qu'un seul autel donné par Maximilien, archiduc d'Autriche, devenu plus tard l'empereur infortuné du Mexique.

Les Pères Franciscains qui sont enfermés dans la Basilique du T. S. Sépulcre pour desservir leurs *Sanctuaires*, y célèbrant tous les jours la Sainte Messe (GUIDE IND.).

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

CINQUIÈME NUMÉRO.—MAI 1896

*La Direction des Pèlerinages, confiée aux
Révérends Pères Dominicains*

L'Œuvre des Pèlerinages au Sanctuaire du Cap s'étant développée dans des proportions considérables, ainsi que nos Abonnés ont pu le constater eux-mêmes par la longue Liste des Pèlerinages organisés en 1895, publiée dans le Numéro de Janvier dernier, l'Autorité Diocésaine a jugé à propos d'inviter, pour la Direction de cette Œuvre, les Enfants de Saint-Dominique qui ont accepté cette invitation de Sa Grandeur Monseigneur Laflèche, Evêque des Trois-Rivières.

Nous avons donc aujourd'hui la satisfaction d'annoncer à nos Lecteurs que les Révérends Pères Dominicains vont prendre immédiatement, dès le présent mois de Mai 1896, la Direction des Pèlerinages au Sanctuaire du Très-Saint Rosaire, au Cap de la Magdeleine.

Ainsi les Pèlerins seront sûrs désormais de trouver toujours ici un Père pour leurs besoins spirituels et le Sanctuaire sera, à l'avenir, desservi avec toute la

sollicitude et les avantages spirituels que les pieux Pèlerins ont le droit d'attendre, lorsqu'ils vont visiter un véritable Sanctuaire.

L.-E. DUGUAY, Ptre,
Curé du Cap, Gérant des Annales.

I

La Vierge Marie, Reine du T.-S. Rosaire

MARIE DANS LA SAINTE ECRITURE

Marie dans l'Exode

Le Sinaï — Description (suite). — Ces longues lignes droites de tentes noires qui se groupent autour des sources du désert nous représentent, sur une petite échelle, le tableau du vaste campement formé autour du Tabernacle sacré, qui, couvert de peaux teintes, s'élevait au milieu avec majesté, et, longtemps après, rappelait encore aux Hébreux, établis dans la Palestine, la période de leur vie nomade. Les villages abandonnés, marqués encore par de grossières enceintes de pierres, sont indubitablement les mêmes que ceux auxquels les Israélites donnèrent le nom d'*Haséroth*, et qui leur fournirent plus tard le type du Sanctuaire primitif à Silo.

Les cimetières grossiers, avec leurs nombreuses pierres funéraires sans nom, situés loin de toute habitation humaine, ressemblent à ceux que l'armée d'Israël dut laisser derrière elle, aux différentes étapes de sa marche, à Massa, au Sinaï, à Qibroth-Hattaavah,

“ les Tombeaux de Concupiscence ”. Les salutations des chefs, dans leurs éclatants vêtements écarlates, allant *l'un au-devant de l'autre*, l'inclination, le baiser de chaque côté de la tête, l'entrée silencieuse dans la tente pour délibérer, tout cela est pittoresquement décrit dans l'entrevue entre Moïse et Jéthro. La constitution des tribus, avec les degrés subordonnés des *Scheiks*, telle qu'elle fut recommandée à Moïse par Jéthro, subsiste encore, tout à fait semblable, parmi ceux qui sont peut-être ses descendants directs, la noble race des Towara.

M. E. H. Palmer a décrit une de ces scènes de salutations dont vient de nous parler M. A. Stanley :

Notre entrée dans le désert de Sinai, dit-il, fut marquée par un incident très caractéristique : nous vîmes revivre sous nos yeux une scène de la vie de chaque jour, telle qu'elle se produisait au temps des Patriarches. Nous étions arrivés dans le voisinage du campement de notre Scheik Eid, et sa femme et deux enfants, accompagnés par un vieux parent, vinrent à sa rencontre. Eid salua le vieillard, l'embrassa, le baisa sur les deux joues, et puis tous les deux, en se serrant la main droite, se répétèrent à plusieurs reprises le mot : “ *Kif hhalak ? Taïb ?* Comment vous portez-vous ? Bien ?—*Elhhamdoulillah ; Taïb, Taïbin* : Dieu soit béni ! bien, très bien.”

Pendant que je contemplais cette scène, je ne pus m'empêcher de me rappeler les paroles de l'Exode : “ Jéthro, beau-père de Moïse, vint à sa rencontre dans le désert, avec sa femme et ses enfants..... Et

il envoya à Moïse, lui disant : Moi, Jéthro, ton beau-père, je viens te voir, avec ta femme et tes deux enfants. Et Moïse alla au-devant de son beau-père et il s'inclina et l'embrassa, et ils se demandèrent mutuellement : *Es-tu bien ?* Ils se saluèrent mutuellement par des paroles de paix (Ex. 18-7).

Moïse avait rencontré, à son arrivée dans la péninsule du Sinaï, lorsqu'il fuyait l'Égypte, les filles de Jéthro gardant les troupeaux. Le même usage subsiste encore dans ce pays. " Les jeunes filles non mariées soignent les troupeaux et les conduisent dans les pâturages, dit M. E. H. Palmer, parce que cette occupation est considérée comme au-dessous de la dignité des hommes."

Les femmes et les enfants ne sont pas comptés non plus aujourd'hui dans le nombre des habitants de la péninsule. Moïse, dans le dénombrement qu'il fit du peuple, procéda comme les Bédouins actuels : il ne fit faire que le recensement des hommes âgés de plus de vingt ans.

La rencontre de Moïse avec Séphora et les autres filles de Jéthro est décrite au Livre de l'Exode dans les termes suivants : " Moïse demeura en Madian et il s'assit auprès d'un puits. Or, le prêtre de Madian avait sept filles qui vinrent puiser de l'eau et elles remplirent les auges pour abreuver le troupeau de leur père. Mais des bergers survinrent et les chassèrent. Alors Moïse se leva et les défendit, et fit boire leur troupeau."

La description des puits de la péninsule fait très bien comprendre cette scène : " Une vallée du Sinaï

dit M. E. H. Palmer, est appelée el-Byar, *les puits*, à cause de trois ou quatre puits profonds, mais vaseux, qui existent en ce lieu. C'étaient les premiers que nous rencontrions d'une forme semblable à celle qui est si commune en Palestine. Un certain nombre de grandes auges de pierre les entourent ; elles sont destinées à abreuver les troupeaux. L'orifice du puits est fermé par une grande pierre qu'on roule, quand on en a besoin, exactement de la façon décrite dans la Genèse."

Et plus loin, le même auteur dit encore : " Vis-à-vis du douar sont deux puits profonds, solidement bâtis en maçonnerie, et entourés d'auges pour abreuver les troupeaux ; l'un d'eux est à sec, l'autre contient encore une eau excellente ; il a environ sept mètres cinquante de profondeur. Outre ces auges, il y a des canaux circulaires, garantis tout autour par des pierres et destinés à servir d'abreuvoirs au bétail. On voyait toujours là un homme qui était occupé à tirer de l'eau pour les chameaux venant boire par centaines ; quand les charneaux avaient fini, les troupeaux arrivaient ; c'était un spectacle curieux de voir les brebis et les boues s'avancant chacun à leur tour ; un certain nombre de chèvres venaient d'abord, puis cédaient la place à un certain nombre de brebis, et ainsi de suite, jusqu'à ce que tout le troupeau eût fini."

Lorsqu'on érigea le Tabernacle dans le désert, " toutes les femmes habiles, nous dit l'Exode, filèrent de leurs mains et apportèrent ce qu'elles avaient filé, étoffes de couleur hyacinthe, écarlate, pourpre et de

fin lin. Toutes les femmes qui en eurent la volonté tissèrent aussi le poil de chèvre."

Dans le voisinage du Djebel Mouza, raconte M. E. H. Palmer, il y avait plusieurs campements de Bédouins, et j'allais fréquemment visiter leurs tentes..... Une fois, je remarquai une vieille femme qui tissait à la porte de sa tente. Son métier à tisser était d'une simplicité primitive : il consistait en quelques bâtons dressés, sur lesquels les fils étaient étendus ; les fils transversaux étaient laborieusement intercalés avec la main, sans l'aide d'une navette, et la trame de l'étoffe ainsi fabriquée était serrée avec un morceau de bois. A côté d'elle, une jeune femme filait du poil de chèvre, pour fournir à la vieille tisseuse la matière dont elle avait besoin. — Multipliez ce groupe, et vous aurez sous les yeux le spectacle qu'offrait le camp israélite, il y a plus de *trois mille ans*, dans les environs de la même montagne du Sinaï, quand s'accomplissait la scène rapportée par l'Exode.

II

Les Sanctuaires du T. S. Rosaire

Le troisième Mystère du T. S. Rosaire

BETHLÉEM

La venue du Messie (suite). — Cette nouvelle se répandit bientôt parmi les bergers dans les champs. D'anciens Noël, monuments de simplicité

et d'enthousiasme, nous représentent ces bandes de gais pèlerins courant à l'étable et se demandant s'ils pourront encore voir ces merveilles :

“ Où est-il le petit nouveau-né ?

“ Le verrons-nous encore ? ”

Qui n'a pas été bercé sur les genoux de sa mère par l'un de ces vieux airs si aimés des échos de nos cathédrales ? Qui ne retrouve dans ses souvenirs d'enfance les récits de la veillée de Noël autour de l'âtre où brûlait le tronc noueux d'un chêne ? En cette nuit les églises étincellent de mille feux ; la lumière des lampes et des flambeaux déborde jusque sous le portique. La vue de cette clarté, qui rend plus vive encore la décoration de la maison de Dieu, rappelle le mot de Clovis entrant le même jour, à la même heure, dans la basilique de Reims, où il devait être régénéré : “ Mon père, s'écrie le Sicambre, ébloui et agité d'une émotion inconnue, est-ce là le royaume que vous m'avez promis ? ” — “ Non, mon fils, répond saint Rémi, ce n'est que l'entrée du chemin qui doit y conduire.”

Cette nuit de Noël qui éclaira la naissance des Francs à la lumière de la foi, a toujours été aimée de la France comme une fête de famille. Noël était le cri de joie de nos pères ; c'était aux cris de Noël qu'ils saluaient l'avènement des rois ; c'était aux cris de Noël qu'ils plantaient sur les tours ennemies la bannière des lis. Les ballades de Noël étaient populaires ; on les chante encore dans nos hameaux (1).

(1) Ceci était écrit en 1852.

L'une de ces fraîches compositions en l'honneur de l'Enfant-Dieu et de sa Mère nous représente une gentille pastourelle qui se rend, vigilante et matinale, à la garde de ses agneaux. L'ange lui révèle aussi la naissance du Roi des rois et la convie à visiter la Vierge-Mère. D'autres légendes, par une touchante image, nous montrent le Dieu de la nature recevant les présents de quelques pauvres bergers. Ils apportent à sa crèche les fruits de leurs champs, le lait et la toison de leurs brebis ; Marie dut accueillir ces dons de l'indigence offerts au Roi des cieux et en conserver le souvenir dans son cœur. En cette même nuit, non loin de l'étable, les vignes d'Engaddi, qui produisent le baume, poussèrent leurs rejetons précieux et les campagnes exhalèrent les plus suaves parfums. C'est ainsi que le berceau du Fils de Marie était couvert de fleurs, et que les parfums assyriens naissaient d'eux-mêmes sous ses pas.

Une vaillante tribu d'Arabes avertis dans leurs montagnes par les bergers des merveilles de l'étable de Bethléem vinrent eux-mêmes faire en quelque sorte hommage de fidélité à ce Roi naissant. " En grande foi et simplicité, disent les chroniqueurs, ils reconnurent dans l'Enfant JÉSUS le Dieu Sauveur attendu par les patriarches et dont l'espérance s'était conservée au désert." Ils reprirent le chemin des solitudes, emportant dans leurs cœurs le souvenir de Marie et du Dieu son Fils. Le soir, quand les caravanes faisaient halte au pied de quelque palmier solitaire, l'Arabe qui les guidait racontait cette miraculeuse histoire aux voyageurs d'Egypte, ou aux opulents

Les marchands assyriens qui venaient échanger les riches étoffes de leur pays pour l'or et les parfums d'Arabie. Il se prosternait ensuite devant une image qui représentait l'Enfant Jésus assis sur les genoux de l'Immaculée Vierge, demandant au Dieu qui tient en ses mains les tempêtes et qui range parmi ses armées les bataillons des astres, de lui rendre les étoiles et les vents favorables. Cette douce image de Jésus et de Marie fut sculptée contre une des colonnes de leur maison sacrée (*caaba*), où on la voyait encore du temps de Mahomet ; et Jésus fut mis solennellement au nombre des divinités que révéraient les trois Arabies.

Cependant, à Rome le temple éternel de la Paix s'écroula sur ses jeunes fondements, pour annoncer à la capitale du monde que dans une contrée inconnue de son vaste empire une Vierge venait de donner le jour à un faible Enfant dont le royaume n'aurait point de fin.

Le jour de la naissance du Sauveur, dit Jacques de Voragine, fut annoncé à la terre par l'apparition de trois soleils à l'orient. Ces trois globes lumineux s'élevèrent ensemble pendant quelques heures sur l'horizon, jusqu'à ce que, venant à confondre leurs rayons et leur gloire, ils ne formèrent plus qu'un seul disque dont la splendeur illumina les airs. Les trois messes que l'Eglise a conservées pour le jour de Noël avaient pu accréditer cette tradition légendaire dans l'esprit des peuples ; quoi qu'il en soit, le fait est rapporté par Eusèbe dans son *Histoire Ecclésiastique*, et interprété diversement par les chroniqueurs, qui y

voient figurée ou la Trinité, dont une des personnes se faisait homme sans altérer son indivisible unité, ou la réunion dans le Fils de Marie du corps, de l'âme et de la divinité.

III

Reliques Insignes

LA VRAIE CROIX

Invention de la Sainte Croix.—Après l'accomplissement des faits surnaturels que nous lisons dans le saint Evangile, l'histoire se tait sur les monuments qui auraient pu leur servir, en partie, de preuve matérielle ; mais, malgré les efforts des maîtres du monde pour les anéantir, ils sont, pour ainsi dire, mis en réserve par la Providence, qui les conservait pour des temps meilleurs. Trois siècles se passent dans cette attente, et nous les transmettent entiers, comme des témoignages de foi, au milieu de la paix rendue à l'Eglise. Découverts plus tôt, les instruments de la Passion n'auraient été qu'un objet de dérision, trouvés par un pieux empereur, et placés dans les armes impériales qu'ils décorent, ils leur assurent la victoire.

En l'an 326, au commencement de ce 1^{er} siècle si brillant pour l'Eglise, alors que naissaient saint Jérôme, saint Epiphane et saint Augustin, Constantin, éclairé par la lumière du Labarum, avait pacifié le monde et rétabli l'unité de l'Eglise, en faisant

frapper d'anathème Arius au concile de Nicée. Il songe à donner à la religion tout l'éclat qui lui est dû, couvre l'Empire de temples, qu'il consacre au vrai Dieu, et veut ajouter à leur splendeur, en y plaçant quelques fragments des instruments mêmes du supplice auquel nous devons notre Rédemption. Il pense, avec raison, qu'ils sont cachés à Jérusalem, charge Hélène, sa pieuse mère, de faire dans les Lieux-Saints toutes les recherches nécessaires, et veut qu'elle n'épargne ni soins, ni dépenses pour accomplir cette grande œuvre. Elle est octogénaire ; cependant le but qu'elle poursuit lui rend l'ardeur de sa jeunesse, et, sous la conduite de l'Esprit Saint, lui fait trouver heureusement tout ce qu'elle cherchait.

L'empereur Adrien (136) en rebâtissant Jérusalem avait voulu supprimer un objet du culte des nouveaux adorateurs du Christ, et détourner de ce lieu les chrétiens qui venaient y offrir leurs prières à Dieu. Il avait élevé un temple à Vénus, précisément sur le Calvaire. Mais cette pensée sacrilège, qui devait servir à en anéantir le souvenir, le fait précisément reconnaître, au moment opportun, lorsque sainte Hélène commença ses fouilles.

Le premier témoignage de cet événement considérable se lit dans saint Cyrille, patriarche de Jérusalem, qui le rappelle en écrivant à Constance, fils de Constantin : " La grâce divine fit reconnaître la place des lieux saints à celui qui la cherchait dans la piété de son cœur."

Après saint Cyrille, saint Ambroise raconte l'Invention de la Croix, dans le panégyrique de Théodose (1).

Rufin, né vers 340, rapporte le même fait avec quelques variantes qui laissent le fond identique. Il montre sainte Hélène, assistée de saint Macaire, leurs prières, le miracle d'une résurrection au contact de la vraie Croix et l'emploi qu'elle fit des clous qui s'y trouvèrent : " Vers ce même temps, Hélène, mère de Constantin, femme d'une foi incomparable, dont la piété sincère égalait la rare munificence, avertie par de célestes visions, se rend à Jérusalem et demande aux habitants quel est le lieu où le divin corps a été attaché et suspendu au gibet. Ce lieu était difficile à trouver, car d'anciens persécuteurs y avaient élevé une statue à Vénus, afin que les chrétiens qui auraient voulu venir y adorer le Christ parussent adresser leurs hommages à la déesse ; aussi était-il peu fréquenté et presque oublié. Après l'avoir débarrassé des objets profanes qui le souillaient, et des décombres qui y étaient amoncelés, elle trouva trois croix confusément placées. Mais la joie que lui causa cette découverte fut tempérée par l'impossibilité de distinguer à qui chacune d'elles avait appartenu.

On y trouva aussi le titre écrit par Pilate en lettres grecques, latines et hébraïques ; mais là encore il n'y avait rien qui indiquât d'une manière assez claire le gibet de Notre-Seigneur. Là déjà l'incertitude de l'homme réclame le témoignage du ciel."

(1) Voir la Légende du Bréviaire au 3 Mai.

Le miracle de la guérison d'une femme à demi-morte fit reconnaître la vraie Croix.

"La reine, dont ce signe manifeste avait réalisé les vœux, fit élever un temple d'une magnificence royale au lieu même où elle avait trouvé la Croix ; elle porta à son fils les clous qui avaient attaché le corps de Notre-Seigneur. Avec les uns, il fit un frein qui devait lui servir à la guerre ; il employa les autres à armer un casque propre au même usage. Quant au bois de notre salut, elle en rapporta une partie à son fils, et laissa l'autre sur le lieu même, après l'avoir enfermée dans des boîtes d'argent, que l'on a conservées jusqu'à nos jours avec soin et vénération."

Saint Paulin, évêque de Nole, ajoute quelques détails qui manquaient à la narration de saint Ambroise :

"Sainte Hélène réunit les plus doctes des chrétiens et des juifs, et sachant par eux où était le Calvaire, elle fit faire des fouilles par un grand nombre d'ouvriers civils et militaires, et trouva trois Croix parmi lesquelles la résurrection d'un mort indiqua la véritable."

"Les païens, dit Sozomène au Ve siècle, pour dénaturer ces lieux consacrés par la mort de Notre-Seigneur, avaient amoncelé sur le Calvaire et sur la place de la Résurrection une grande quantité de terre, de sorte qu'au lieu d'un creux, le terrain présentait un monticule, ils l'avaient environné d'une muraille ; enfin, ils y avaient bâti un temple à Vénus, afin d'en éloigner les chrétiens qui auraient pu vou-

loir vénérer les Lieux-Saints, mais qui craignaient qu'on ne crût qu'ils adressaient leur culte aux faux dieux."

Saint Théophane raconte ainsi l'histoire de l'Invention de la sainte Croix à l'année XX du règne de Constantin :

" Macaire, évêque de Jérusalem, qui assista au concile de Nicée, reçut de l'empereur l'ordre de rechercher, à son retour, le lieu de la sainte Résurrection, le Golgotha du Calvaire, et le bois vivifiant de la Croix. La même année, Hélène, mère de Constantin, femme douée d'une âme toute céleste fut couronnée par son fils. Une vision miraculeuse lui ordonna de partir pour Jérusalem, de rendre à la lumière les divins lieux que des mains impies et profanes avaient enfouis dans le sein de la terre ; elle demanda alors à l'empereur l'autorisation d'exécuter les ordres venus du ciel ; Constantin, touché par ce prodige, condescendit aux désirs de sa mère."

IV

FAVEURS OBTENUES.

NOTA : — LA COLLECTION DES ANNALES. — Un grand nombre de nos Abonnés, acceptant avec bienveillance notre première invitation, ont fait relier, en un volume, pour en conserver la Collection, les deux premières années 1892-1893 de nos Annales. Nous renouvelons aujourd'hui, avec confiance, la même

invitation, et nous la faisons avec instance pour les années 1894-1895.

Ceux de nos Lecteurs qui ont eu l'heureuse pensée de conserver les Annales peuvent s'adresser à nous pour la Reliure du deuxième volume 1894-1895. Nous nous engageons à fournir gratuitement, sur simple demande, tous les Numéros qui par accident se seraient égarés dans cette Collection.

Nous disons : *Ceux de nos Lecteurs qui ont eu l'heureuse pensée de conserver les Annales.....* parce qu'ils posséderont ainsi dans leur Collection la *Vie de la Sainte Vierge*, la plus complète de toutes celles qui aient encore été publiées jusqu'à l'heure présente.

Le Plan que nous avons adopté doit nous donner plus de *cinquante volumes* : et nous n'épargnerons aucune dépense pour rendre cette vaste Collection aussi intéressante que possible.

L. E. DUGUAY, Ptre, *Curé du Cap,*
Gérant Propriétaire des Annales.

ST-NARCISSE : Un de mes garçons était affligé d'un grand mal aux oreilles, depuis plusieurs jours. Nous avons essayé bien des remèdes, sans obtenir aucun soulagement, lorsqu'il me vint à la pensée de lui mettre de l'eau de *Roses Bénites* dans les oreilles, et de faire publier sa guérison dans les Annales, s'il obtenait : quelques instants après il était complètement guéri, et il n'a ressenti aucun mal depuis. Mille remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire !

Dame H. BROUILLET.

—Il y a un an, par suite d'une hémorrhagie, j'ai été six heures d'une faiblesse si grande que chaque fois que j'avais besoin de changer de position, je m'évanouissais. Mon mari et les autres personnes présentes étaient très alarmés de mon état, lorsqu'il vint à l'idée de mon mari de me faire prendre de l'eau de *Roses Bénites*. Après en avoir avalé quelques gouttes, ils ont pu m'asseoir sur mon lit, sans inconvénient; j'ai continué à prendre de cette eau et j'ai promis que si l'évanouissement ne se renouvelait plus, je ferais un Pèlerinage au Cap, et je ferais publier le fait dans les Annales. Non seulement l'évanouissement a cessé, mais j'ai pris du mieux très rapidement.

J'ai fait mon Pèlerinage au Cap le 23 août dernier et aujourd'hui je viens, quoiqu'en retard, accomplir mon autre promesse, celle de la publication pour l'honneur et la gloire de Marie, Reine du T. S. Rosaire à laquelle je dois d'incessantes actions de grâces pour plusieurs autres faveurs obtenues par son intercession : Dame THÉOP. TREPANIER.

ST-PIERRE-LES-BECQUETS : J'attribue à l'intervention de N.-D. du T. S. Rosaire la guérison instantanée d'un violent mal de gorge qui me faisait beaucoup craindre pour les jours de ma petite Germaine.

UNE ABONNÉE.

MANCHESTER, N. H. : Au mois de décembre dernier j'eus un abcès dans la tête qui me faisait beaucoup souffrir; et je suis devenue complètement sourde: je craignais même sérieusement pour ma vie. Je promis alors à N.-D. du Rosaire que si j'obtenais ma guérison,

je ferais une Neuvaine avec insertion dans les Annales, et je fis usag des *Roses Bénites*. Je puis dire aujourd'hui que je jouis pleinement du sens de l'ouïe et que la guérison est complète.

Une de mes enfants avait mal aux oreilles et elle a été complètement guérie par l'usage des *Roses Bénites* : Dame A. THIBAUDEAU.

ST-CUTHBERT : J'étais malade au lit depuis 5 ans. J'ai été administrée plusieurs fois : je l'ai été avec mon frère qui est mort, et qui était moins malade que moi : tout le monde s'accordait à dire que je mourrais avant lui. M. le Curé préparait un Pèlerinage : ma vieille mère a bien voulu y aller pour moi, en me laissant presque mourante. A son retour du Cap, j'avais un mieux extraordinaire : je n'étais plus au lit. J'ai repris mon appétit : aujourd'hui je suis bien : Mlle P.

NORTH STUKELYS : Je souffrais beaucoup d'un violent mal de dents depuis plusieurs années. Je promis à N.-D. du Saint Rosaire de réciter *vingt-cinq* chapelets, et de faire la sainte Communion, avec publication dans les Annales..... Je fus radicalement guérie : Dame L. J. N. ROBERT.

ST-ALBAN : J'ai deux faveurs à faire inscrire dans les Annales du T. S. Rosaire : c'est la guérison de deux de mes petits enfants, après avoir fait la promesse de le publier dans les Annales. Amour et reconnaissance à N.-D. du Saint Rosaire !

C. SAUVAGEAU.

ST-BARNABÉ : Ma petite fille fut prise dans la nuit d'un mal soudain, et elle ne cessa de crier durant une

heure entière. Je promis alors à N.-D. du Rosaire d'en faire la publication dans ses Annales, si elle daignait la guérir. Presqu'aussitôt elle cessa de crier et elle s'endormit : mais ayant différé jusqu'à ce jour d'accomplir ma promesse, le mal revint. J'ai renouvelé ma promesse, et, merci à cette bonne Mère, elle a daigné m'exaucer encore, malgré ma négligence : A. L.

LA POINTE-DU LAC : Je fus atteinte d'un mal à la langue : une espèce d'ulcère qu'aucun remède n'avait pu soulager. J'ai fait une Neuvaine à N.-D. du T. S. Rosaire, avec promesse de publication. Avant le dernier jour de la Neuvaine, toute trace du mal avait disparu : DINA GUAY.

ABÉNAKIS-SPRINGS : J'ai été guéri d'un rhumatisme dont je souffrais depuis longtemps : UN ABONNÉ. — ST-MAURICE : Deux grâces extraordinaires, obtenues subitement : Dame M. B. — POINTE-A-PIC : Merci à N.-D. du Rosaire pour la guérison obtenue, en 1894, d'une brûlure à un œil par l'usage des *Roses Bénites* : Mlle CH. — CHAMPLAIN : Guérison d'une maladie de peau, obtenue à mon petit garçon par l'usage des *Roses Bénites* : UNE ABONNÉE — STE-ANNE DE LA PÉRADE : Guérison de deux maladies inflammatoires : UNE ABONNÉE.

Imprimatur

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.

CANTIQUES
A
N.-D. DU T. S. ROSAIRE
A
L'USAGE DES PELERINS
AU
SANCTUAIRE DU CAP

En vente, au Cap, chez le Gérant des Annales, à 5 cents, l'unité, le port en sus.

A V I S

AUX

SECRETAIRES-TRESORIERES DES MUNICIPALITES

On trouvera chez le soussigné toutes les formules de **BLANCS DE COUR** en usage et nécessaires aux Secrétaires-Trésoriers des Municipalités, Magistrats de District, etc.

BLANCS pour Avocats, Notaires, Juges de Paix, Huissiers, etc., etc.

Aussi : **Blancs de Role d'Evaluation, Role de Perception, Listes des Electeurs Parlementaires**, etc., etc.

Spécialités : Impressions et reliures de luxe, musique et plain-chant.

Prix spéciaux pour la reliure des Annales du Tres Saint Rosaire.

LEGER BROUSSEAU,
11 et 13, Rue Buade, Québec.

AVIS

(Pour simplifier la Correspondance).

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux *Annales*, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Ste-Marie Madeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire) est :

1° De 50 cents pour les Messes Basses :

2° De \$3.00 pour les Grand'Messes.

LE MOIS DU T. S. ROSAIRE, ILLUSTRÉ

PAR LE R. P. FRÉDÉRIC O. S. F.

EN VENTE :

AU CAP : chez M. le Gérant des *Annales*.

AUX TROIS-RIVIÈRES : chez M. Ayotte, Libraire.

PRIX:

Broché : **15** centins : par la malle : **20** centins.

Relié, tranche Rouge : **25** centins : par la malle : **30** centins.

Nota.—Pour Paiement, nous acceptons les *Timbres-Poste* du Canada.